

Fumigateur spécial infestation tous insectes 10g

Pour traiter les infestations d'insectes volants ou rampants
Grâce à son action radicale et longue durée, le Fumigateur Tous Insectes K.PRO détruit les insectes rampants (blattes, cafards, puces, punaises...), et volants (guêpes, mouches, mites, larves, acariens...)



Son principe hydro-réactif libère au contact de l'eau de très fines particules insecticides non mouillantes qui se propagent rapidement dans les endroits les plus inaccessibles, là où les insectes et acariens sont susceptibles de se cacher. Il ne laisse aucun dépôt et ne tache pas. Il s'utilise dans la maison ou en appartement pour traiter les locaux infestés, y compris les moquettes, tentures, tapis, vêtements, matelas... Le fumigateur peut être utilisé dans des locaux commerciaux, chambres d'hôtel, ainsi que dans les pièces où du matériel fragile est entreposé (matériel électrique, informatique, bibliothèque...).

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Avantages produit

Pour traiter les infestations d'insectes volants ou rampants

Spécial infestation

Diffusion d'une vapeur insecticide, pour traiter même les plus petites cavités sans trace de combustion

Principe hydro-réactif sans gaz propulseur, sans combustion (sans dépôt, ne tache pas)

Traite les infestations jusqu'à 130m3 soit 50m² environ

CODE PRODUIT 3137

GENCODE 3365000031377

FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 8

Largeur UV cm : 8

Hauteur UV cm : 8,1

Poids Brut UV Kg : 0,155

Poids Net UV Kg : 0,083

Contenance 10g

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

1. Fermer les fenêtres et évacuer le local, y compris les animaux.

Retirer ou protéger la vaisselle et les aliments. 2. Ouvrir la boîte en plastique. Retirer la capsule de sa pochette en aluminium. 3. Placer la boîte vide au centre du local. Y verser de l'eau sans dépasser le pointillé. 4. Remettre la capsule dans la boîte, face rouge perforée vers le haut. 5. Quitter les lieux en fermant la porte. La diffusion commence après 1 ou 2 mn. 6. Laisser agir 4 à 5 heures minimum.

Avant la réoccupation des locaux laisser aérer pendant minimum 1 heure.

RECOMMANDATION

Utiliser seulement dans des locaux faciles à aérer. Sortir les plantes vertes et les animaux domestiques. Couvrir les aquariums et les surfaces sensibles. Enlever les piles des détecteurs de fumée. Bien fermer les fenêtres et les portes de la pièces. Couper la VMC.

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :
 - pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
 - ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;
 - substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	YES
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	AZODICARBONAMIDE
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	AZODICARBONAMIDE

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit

Usage:	Eliminer les volants et rampants	Support :	Mites alimentaires Mites des vêtements Mouches Cafards Punaises de lit Araignées Moustiques Blattes Puces
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	25 à 50 m ²	Aspect :	SOLIDE
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	4 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	AT	Rémanence :	4 à 5 heures
Nomenclature douanière	38089110	Craint le gel :	04

01 - Craint le gel
 02 - Modifié par le gel
 03 - Pulvérisation modifiée par le gel
 04 - Ne craint pas le gel
 NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH05 SGH07 SGH08 SGH09
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P232 P260 P273 P280 P301+P330+P331 P303+P361+P353 P304+P341 P305+P351+P338 P312 P403+P233 P405 P501
PHASE H :	H315 H318 H334 H335 H410
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDES :	YES
N°AMM BIOCIDES	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	NC
TRIMAN	NO
N° TP :	TP N°18
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDES	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/9106782-63198-29500-010022
ETIQUETTE PRODUIT:	

